



FACTEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES INFLUENÇANT LA PRISE EN CHARGE EXTRA-PARENTALE DES JEUNES ENFANTS

La prise en charge extra-parentale d'un jeune enfant, de manière régulière durant la semaine, est d'abord fortement liée à l'activité professionnelle des parents, en particulier à celle de la mère (cf. *Focus n°1*). Toutefois, d'autres caractéristiques sociodémographiques des enfants et de leur famille – comme par exemple l'âge de l'enfant ou le niveau de formation de la mère – peuvent influencer les pratiques en matière de prise en charge des jeunes enfants.

À partir des résultats de l'enquête menée en mai 2014 auprès des familles genevoises¹, cette note décrit les liens entre des caractéristiques sociodémographiques et le fait de confier ou non son enfant à un tiers. Cette description est complétée par des modélisations statistiques permettant d'identifier les facteurs qui influencent directement la prise en charge des jeunes enfants.

Les facteurs caractérisant le recours à un mode d'accueil en particulier (crèche, jardin d'enfants, accueillante familiale, etc.) seront analysés dans la note *Focus n°7*.

I. APPROCHE DESCRIPTIVE

Dans le canton de Genève, plus des trois quarts des enfants d'âge préscolaire sont régulièrement confiés à un tiers (78%, n = 16'576), les autres enfants étant gardés uniquement par leurs parents (22%, n = 4'780).

UN PROFIL DE FAMILLE DIFFÉRENCIÉ SELON LA PRISE EN CHARGE EXTRA-PARENTALE

Le profil sociodémographique des enfants (et de leur famille) diffère sensiblement selon qu'ils sont confiés ou non durant la semaine à un tiers (structure d'accueil ou autre personne que les parents).

Si l'on considère la situation au printemps 2014, les enfants confiés à un tiers sont, comparativement aux enfants non confiés, plus fréquemment âgés de 2 ans ou plus (69% contre 40%). Leur mère est généralement active professionnellement, à un taux d'activité plutôt élevé, et elle possède souvent un haut niveau de formation. Ces enfants vivent également plus fréquemment dans un ménage dont le niveau de revenu est plutôt élevé. Leur mère est aussi plus souvent de nationalité suisse.

A contrario, les enfants gardés uniquement par leurs parents sont plus jeunes et leur mère n'exerce en général pas d'activité professionnelle (86% contre 28%). Il est aussi fréquent que la mère soit de nationalité étrangère ou que son niveau de formation soit moins élevé. Ces enfants vivent également plus souvent dans une famille nombreuse ou dans un ménage dont le niveau de revenu est modeste.

Profil des enfants d'âge préscolaire selon qu'ils sont confiés ou non à un tiers

	Enfants confiés ⁽ⁱ⁾ n = 16'576	Enfants non confiés n = 4'780	Ensemble des enfants n = 21'356
Lieu de résidence			
Ville de Genève	40%	41%	40%
Communes-villes (+ de 10'000 hab.)	42%	46%	43%
Petites communes (- de 10'000 hab.)	18%	13%	17%
Total	100%	100%	100%
Âge de l'enfant			
Moins de 2 ans	31%	60%	37%
2 ans et plus	69%	40%	63%
Total	100%	100%	100%
Nombre d'enfants dans le ménage			
1 enfant	38%	34%	37%
2 enfants	46%	39%	44%
3 enfants ou plus	16%	27%	19%
Total	100%	100%	100%
Situation familiale			
En couple	92%	96%	93%
Parent seul	8%	4%	7%
Total	100%	100%	100%
Situation d'activité de la mère			
Ne travaille pas ⁽ⁱⁱ⁾	28%	86%	41%
Travaille à 50% ou moins	12%	6%	11%
Travaille à plus de 50% et moins de 90%	31%	3%	24%
Travaille à plein temps (>90%)	29%	5%	24%
Total	100%	100%	100%
Situation d'activité du père			
Ne travaille pas ⁽ⁱⁱ⁾	7%	13%	9%
Travaille à temps partiel	9%	7%	8%
Travaille à plein temps	84%	80%	83%
Total	100%	100%	100%
Revenu brut mensuel⁽ⁱⁱⁱ⁾ du ménage			
Moins de 5'000 fr.	13%	37%	19%
De 5'000 à moins de 10'000 fr.	36%	39%	37%
De 10'000 à moins de 15'000 fr.	29%	17%	26%
Plus de 15'000 fr.	22%	7%	18%
Total	100%	100%	100%
Nationalité de la mère			
Nationalité suisse	31%	17%	28%
Double nationalité dont suisse	21%	9%	18%
Autres nationalités	48%	74%	54%
Total	100%	100%	100%
Niveau de formation^(iv) de la mère			
Aucun diplôme, école obligatoire	10%	24%	13%
Diplôme de l'enseignement secondaire	28%	29%	28%
Diplôme de l'enseignement tertiaire	62%	47%	59%
Total	100%	100%	100%
Langue(s) couramment parlée(s) à la maison			
Français uniquement	31%	19%	29%
Français et une langue étrangère	55%	60%	56%
Une ou deux langues étrangères	14%	21%	15%
Total	100%	100%	100%

⁽ⁱ⁾ Au moins une demi-journée par semaine. ⁽ⁱⁱ⁾ Au foyer, au chômage, en recherche d'emploi, en congé maternité/parental avec reprise de travail prévue, en formation.

⁽ⁱⁱⁱ⁾ Avant déductions sociales. ^(iv) Formation la plus élevée avec obtention d'un diplôme ou d'un certificat.

Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" - SRED / mai 2014.

Ces deux profils assez contrastés avaient déjà été relevés lors d'une enquête similaire menée par le SRED en 2002 (Le Roy-Zen Ruffinen, Pecorini, 2005).

PRISE EN CHARGE ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DES MÈRES

Le fait qu'un jeune enfant soit confié à un tiers durant la semaine répond avant tout aux besoins des parents et est principalement lié à l'activité professionnelle de la mère. Toutefois, au moment de l'enquête, une petite partie des enfants dont la mère est active professionnellement ne sont pas confiés durant la semaine (5%).

Prise en charge hebdomadaire des enfants selon la situation d'activité de la mère

	Enfants confiés ⁽ⁱ⁾ à un tiers	Enfants non confiés	Ensemble des enfants
Active professionnellement (n = 12'534)	95%	5%	100%
Non active professionnellement ⁽ⁱⁱ⁾ (n = 8'710)	53%	47%	100%
Total	78%	22%	100%

⁽ⁱ⁾ Au moins une demi-journée par semaine. ⁽ⁱⁱ⁾ Au foyer, au chômage, en recherche d'emploi, en congé maternité/parental avec reprise de travail prévue, en formation.

Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" - SRED / mai 2014.

Par ailleurs, une part importante des enfants dont la mère ne travaille pas (au foyer, au chômage, en recherche d'emploi, en congé maternité/parental, en formation²) fréquentent une structure d'accueil ou sont confiés à une tierce personne (53%).

Il est ainsi intéressant d'examiner les situations où l'enfant n'est pas confié à un tiers, alors que la mère est active professionnellement, et a contrario celles où l'enfant est confié à un tiers alors que la mère n'est pas active professionnellement.

DES MÈRES ACTIVES PROFESSIONNELLEMENT EN ATTENTE D'UNE SOLUTION DE GARDE

Lorsque la mère est *active professionnellement*, les enfants qui ne sont pas confiés à un tiers durant la semaine sont, comparativement à ceux qui sont confiés, beaucoup plus jeunes (64% des enfants ont moins de 2 ans contre 35%, cf. tableau p. 3).

Dans cette configuration, la mère travaille souvent à temps très partiel et a en outre, dans la majorité de ces cas, des horaires de travail décalés. Concernant la situation du père, il est plus fréquent que celui-ci ne travaille pas. En général, il est au chômage ou en recherche d'emploi, les cas où le père est au foyer étant rares. Il est aussi bien plus fréquent, dans cette configuration, que l'enfant vive dans un ménage dont le niveau de revenu est faible ou encore que la mère soit de nationalité étrangère.

Par ailleurs, les données de l'enquête montrent que pour les deux tiers de ces enfants, non confiés à une structure d'accueil ou à une tierce personne alors que la mère est active professionnellement, les parents déclarent qu'il s'agit d'une situation non choisie. La principale raison évoquée par les parents pour expliquer cette situation est qu'ils n'ont pas trouvé de place dans une structure d'accueil pour leur enfant, souhaitant au moment de l'enquête, dans la très grande

majorité de ces cas, une place en crèche. Autre raison évoquée: le coût financier de la prise en charge, jugé trop élevé par certaines familles.

DES BESOINS D'ACCUEIL DIFFÉRENCIÉS PARMIS LES MÈRES NON ACTIVES PROFESSIONNELLEMENT

Lorsque la mère n'est *pas active professionnellement*, les enfants confiés à un tiers durant la semaine sont, comparativement à ceux qui ne sont pas confiés, beaucoup plus âgés (dans 80% des cas ils sont âgés de 2 ans et plus, contre 40%).

Mis à part l'âge de l'enfant, quand la mère est non active professionnellement, d'autres caractéristiques socio-démographiques différencient, mais de façon moins marquée, les enfants confiés des enfants non confiés. Les enfants confiés à un tiers vivent un peu plus souvent dans une famille monoparentale. En revanche, on observe, parmi les enfants gardés uniquement par les parents, une part plus importante d'enfants vivant dans une famille nombreuse ou dans un ménage à niveau de revenu faible, ou encore ayant une mère de nationalité étrangère ou peu diplômée.

Si l'on examine ensuite de plus près la situation des mères non actives professionnellement, il est un peu plus fréquent qu'un enfant soit confié à un tiers quand la mère est *au chômage, en recherche d'emploi ou en congé maternité/parental* (un peu plus de la moitié des enfants) et moins fréquent quand la mère est *au foyer* (un peu moins de la moitié des enfants).

Par ailleurs, les besoins d'une prise en charge extra-parentale ne sont probablement pas les mêmes pour ces deux situations. En effet, lorsque la mère est au chômage, en recherche d'emploi ou en congé maternité/parental et que l'enfant est confié, il fréquente généralement une structure d'accueil collectif, un peu plus souvent une crèche. Dans la situation où la mère est au foyer et que l'enfant est confié, il fréquente aussi habituellement une structure d'accueil collectif, mais il s'agit dans ce cas essentiellement de jardins d'enfants³ qui sont avant tout des lieux de socialisation à fréquentation régulière, de quelques heures à quelques demi-journées dans la semaine.

L'ACCÈS AUX STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF POUR DES BESOINS DE SOCIALISATION

Si l'on considère, parmi les mères non actives professionnellement, uniquement la situation *au foyer avec l'enfant confié à un tiers* et que l'on compare cette situation à l'ensemble de la population des enfants d'âge préscolaire, on observe que les mères de nationalité étrangère et les ménages à niveau de revenu modeste sont légèrement surreprésentés (66% des enfants ayant une mère au foyer et confiés à un tiers ont une mère de nationalité étrangère, et 26% vivent dans un ménage dont le niveau de revenu est inférieur à 5'000.- fr./mois, contre respectivement 54% et 19% pour l'ensemble des enfants).

Toutefois, lorsque la mère est au foyer et que l'enfant n'est pas confié à un tiers, les enfants présentent des caractéristiques sociodémographiques encore plus marquées (36% de ces enfants vivent dans un ménage dont le niveau de revenu est inférieur à 5'000.- fr./mois, 79% des mères sont de nationalité étrangère et 32% d'entre elles n'ont aucune formation contre respectivement 19%, 54% et 13% pour l'ensemble des enfants).

LA GARDE UNIQUEMENT PARENTALE: PAS TOUJOURS UN CHOIX

Par ailleurs, la prise en charge uniquement parentale est une situation non choisie pour le quart des enfants lorsque la mère est au foyer, et pour les trois quarts des enfants lorsque la mère est au chômage, en recherche d'emploi ou

en congé parental. Le fait de ne pas avoir trouvé de place dans une structure d'accueil pour leur enfant et des coûts jugés trop élevés sont les deux raisons évoquées par les mères au foyer pour expliquer cette situation. Le problème de place est en revanche plus fortement mis en exergue lorsque la mère est au chômage, en recherche d'emploi ou en congé parental.

Profil des enfants d'âge préscolaire selon la situation d'activité de la mère

	Mère active professionnellement		Mère non active professionnellement		Ensemble des enfants
	Enfants confiés ⁽ⁱ⁾ n = 11'879	Enfants non confiés n = 655	Enfants confiés ⁽ⁱ⁾ n = 4'612	Enfants non confiés n = 4'098	
Lieu de résidence					
Ville de Genève	41%	(35%)	38%	42%	40%
Communes-villes (plus de 10'000 hab.)	41%	(45%)	43%	46%	43%
Petites communes (moins de 10'000 hab.)	18%	20%	19%	12%	17%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Âge de l'enfant					
Moins de 2 ans	35%	64%	20%	60%	37%
2 ans et plus	65%	(36%)	80%	40%	63%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre d'enfants dans le ménage					
1 enfant	41%	48%	30%	31%	37%
2 enfants	44%	(29%)	50%	41%	44%
3 enfants ou plus	15%	23%	20%	28%	19%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Situation familiale					
En couple	92%	91%	92%	98%	93%
Parent seul	8%	(9%)	8%	(-)	7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Situation de la mère					
Au foyer			40%	56%	19%
En recherche d'emploi, au chômage, en congé maternité/parental ⁽ⁱⁱ⁾			60%	44%	22%
Travaille à 50% ou moins	17%	45%			11%
Travaille à plus de 50% et moins de 90%	42%	(22%)			24%
Travaille à plein temps (>90%)	41%	(33%)			24%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Situation du père					
Ne travaille pas	7%	(25%)	8%	11%	9%
Travaille à temps partiel	9%	(-)	6%	(6%)	8%
Travaille à plein temps	84%	62%	86%	83%	83%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Revenu mensuel brut⁽ⁱⁱⁱ⁾ du ménage					
Moins de 5'000 fr.	8%	(31%)	25%	38%	19%
De 5'000 fr. à moins de 10'000 fr.	35%	48%	41%	38%	37%
De 10'000 fr. à moins de 15'000 fr.	33%	(-)	20%	17%	26%
Plus de 15'000 fr.	24%	(-)	14%	7%	18%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Nationalité de la mère					
Nationalité suisse	34%	(18%)	23%	16%	28%
Double nationalité dont suisse	22%	(-)	16%	9%	18%
Autres nationalités	44%	69%	61%	75%	54%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Niveau de formation^(iv) de la mère					
Aucun diplôme, école obligatoire	9%	(28%)	14%	24%	13%
Diplôme de l'enseignement secondaire	26%	(30%)	31%	29%	28%
Diplôme de l'enseignement tertiaire	65%	42%	55%	47%	59%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Langue(s) couramment parlée(s) à la maison					
Français uniquement	35%	(21%)	23%	19%	29%
Français et une langue étrangère	53%	65%	58%	59%	56%
Une ou deux langues étrangères	12%	(-)	19%	23%	15%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

⁽ⁱ⁾ Au moins une demi-journée par semaine. ⁽ⁱⁱ⁾ Ou encore en formation. ⁽ⁱⁱⁱ⁾ Avant déductions sociales. ^(iv) Formation la plus élevée avec obtention d'un diplôme ou d'un certificat.

(...%) Nombre d'observations inférieur à 30. (-) Nombre d'observations inférieur à 15.

Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" - SRED / mai 2014.

II. MODÉLISATIONS STATISTIQUES

Les différentes variables sociodémographiques prises en compte dans les analyses descriptives présentées dans cette note sont évidemment liées entre elles. Par exemple, le niveau de formation de la mère est en partie corrélé avec le niveau de revenu du ménage. Il est donc difficile de savoir dans quelle mesure le niveau de formation de la mère détermine la prise en charge extra-parentale d'un jeune enfant indépendamment du niveau de revenu du ménage.

Le recours à des modélisations statistiques – ici des modèles de régression logistique multinomiale – permet de mesurer l'impact spécifique de chaque variable sur la prise en charge extra-parentale d'un enfant d'âge préscolaire, toutes les variables incluses dans le modèle étant égales par ailleurs (cf. *Annexe*). Par exemple, cela permet de connaître l'effet du niveau de formation de la mère, à niveau de revenu identique, sur la prise en charge.

L'ACTIVITÉ DES MÈRES: UN FACTEUR DÉTERMINANT

Comme attendu, la situation d'activité de la mère est le facteur qui a l'impact le plus fort sur le fait que les familles confient leurs jeunes enfants à un tiers. Au moment de l'enquête, un enfant dont la mère est au foyer a une probabilité d'être confié à un tiers 40 fois inférieure à celle d'un enfant dont la mère est active professionnellement (cf. *Annexe, Modèle 1*). Pour un enfant dont la mère est au chômage, en recherche d'emploi ou en congé parental, c'est 20 fois moins et pour un enfant dont la mère travaille à temps très partiel, c'est presque 5 fois moins.

L'IMPORTANCE DE L'ÂGE DE L'ENFANT

L'âge de l'enfant a aussi évidemment un impact important sur la prise en charge extra-parentale. En effet, plus un enfant est jeune, moins les familles ont tendance à confier cet enfant à un tiers. Globalement, un enfant de moins de 2 ans a une probabilité d'être confié à un tiers 7 fois moindre que celle d'un enfant de 2 ans ou plus (*Modèle 1*). L'impact de l'âge sur la prise en charge est encore plus fort lorsque la mère est sans activité professionnelle (*Modèle 3*) et a fortiori moins lorsque la mère est active professionnellement (*Modèle 2*). Si, pour certaines familles, il s'agit d'un choix personnel, pour d'autres, cette situation peut être liée au fait qu'une solution de garde est en attente et qu'il est d'ailleurs plus difficile de trouver une place en crèche pour les très jeunes enfants.

NIVEAU DE REVENU, NATIONALITÉ ET NIVEAU DE FORMATION

Le niveau de revenu du ménage a aussi une influence assez élevée sur la probabilité pour un jeune enfant d'être confié à un tiers. Globalement, plus le revenu est bas, plus la probabilité d'être confié à un tiers est faible (*Modèle 1*). Cet effet est particulièrement fort sur les bas revenus dans la situation où la mère est active professionnellement (*Modèle 2*) mais aussi dans la situation où la mère est sans activité professionnelle (*Modèle 3*). Les coûts d'une prise en charge extra-parentale, quels que soient les besoins (professionnel, socialisation de l'enfant), ne peuvent très probablement pas être assurés par les familles ayant un niveau de revenu très bas⁴.

On relève aussi un impact de la nationalité sur la prise en charge extra-parentale: que la mère soit active professionnellement ou non, les enfants dont la mère est de nationalité étrangère ont une probabilité plus faible d'être confiés à un tiers.

Quant au niveau de formation de la mère, les enfants dont la mère a un niveau de formation peu élevé ont aussi une probabilité plus faible d'être confiés à un tiers, mais uniquement dans la situation où la mère ne travaille pas.

L'IMPACT DU LIEU DE RÉSIDENCE

Globalement, on n'observe pas d'effet du lieu de résidence sur la prise en charge extra-parentale (*Modèle 1*). Mais, dans la situation où la mère est active professionnellement, un enfant résidant dans une petite commune a une probabilité plus faible d'être confié à un tiers (*Modèle 2*), les petites communes se caractérisant en effet bien souvent par une offre moins importante de places en crèches qu'en jardins d'enfants (cf. *Focus n°5 et n°7*). Or, les jardins d'enfants s'adressant en général à des enfants âgés de 2 ans ou plus et les temps d'accueil possibles étant restreints⁵, ceci laisse effectivement penser qu'une partie de ces familles est en attente d'une solution de garde correspondant à leurs besoins.

Dans la situation où la mère est non active professionnellement, le lieu de résidence a aussi une légère influence sur la prise en charge extra-parentale. Un enfant résidant dans une petite commune a cette fois-ci une probabilité plus grande d'être confié à un tiers (*Modèle 3*). L'offre d'accueil – en jardins d'enfants – correspond alors certainement mieux aux attentes d'une partie de ces familles.

CONCLUSION

La prise en charge extra-parentale d'un jeune enfant est fortement liée à l'activité professionnelle des mères et à l'âge de l'enfant. Mais d'autres caractéristiques socio-démographiques comme le revenu, la nationalité ou le niveau de formation influencent aussi le fait de confier ou non un jeune enfant à un tiers.

Dans la configuration où un enfant n'est pas confié à un tiers alors que la mère est active professionnellement, les parents sont en général dans l'attente de trouver une solution de garde, en raison du manque de places en crèche mais aussi des coûts résultant d'une prise en charge extra-parentale. Cette configuration – probablement liée à la problématique du retour de ces mères sur le marché du travail – est davantage marquée pour les familles dont le niveau de revenu est modeste ou lorsque la mère de l'enfant est de nationalité étrangère.

Dans la configuration où la mère est au foyer et l'enfant confié à un tiers, il fréquente généralement un jardin d'enfants et cette prise en charge répond avant tout à un besoin de socialisation, qui augmente avec l'âge des enfants. Comparativement à l'ensemble des enfants d'âge préscolaire, cette situation concerne un peu plus souvent des familles défavorisées (faible niveau de formation, nationalité étrangère, faible niveau de revenu). Toutefois, la part des enfants appartenant à des familles défavorisées est encore plus importante parmi les enfants gardés uniquement par les parents.

Une faible ou une absence d'activité professionnelle de la mère, un niveau de revenu peu élevé, une origine étrangère et un niveau de formation bas, en particulier s'ils se cumulent, ne semblent pas faciliter la prise en charge extra-familiale d'un jeune enfant, notamment dans une structure d'accueil collectif.

Or, en tant qu'espace d'éveil, de socialisation et d'intégration sociale, les structures d'accueil collectif ouvertes aux enfants dont la mère ne travaille pas jouent un rôle important, en particulier auprès des familles défavorisées et issues de la migration.

Alexandre Jaunin
Fabienne Benninghoff

Notes

¹ Au printemps 2014, le service de la recherche en éducation (SRED) a mené une enquête sur les pratiques et les préférences des familles en matière d'accueil des jeunes enfants auprès des familles résidant dans le canton de Genève et ayant un ou plusieurs enfants d'âge préscolaire. Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon aléatoire de familles, stratifié selon la zone géographique (Ville de Genève, communes de plus de 10'000 habitants et communes de moins de 10'000 habitants) et le nombre d'enfants d'âge préscolaire présents dans le ménage. La taille et la représentativité de cet échantillon (2'360 familles ont participé à l'enquête) permettent d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la population concernée: 18'173 familles et 21'356 enfants d'âge préscolaire.

² Pour cette enquête, sont considérés comme actifs uniquement celles et ceux qui travaillent de manière effective. Toutes les autres situations ont donc été catégorisées dans "non actif professionnellement". Les situations au foyer ont parfois été distinguées des autres situations si cela s'avérait nécessaire pour l'analyse.

³ Les jardins d'enfants sont ouverts à la demi-journée, suivent le calendrier scolaire et accueillent principalement les enfants âgés de 18 mois ou 2 ans jusqu'à l'entrée à l'école.

⁴ Pour certaines de ces familles, le gain que pourrait engendrer le revenu de l'activité professionnelle de la mère ne serait pas suffisant par rapport aux coûts d'une prise en charge extra-parentale.

⁵ La fréquentation d'un jardin d'enfants n'est en général possible que quelques demi-journées par semaine.

Bibliographie

Benninghoff, F., Jaunin, A. (2014). "Accueil des jeunes enfants: premiers résultats de l'enquête auprès des familles genevoises". *Focus n°1*, octobre. Genève: OCPE/SRED.

Benninghoff, F., Jaunin, A. (2014). "Accueil des jeunes enfants: disparités géographiques dans le canton de Genève". *Focus n°2*, novembre. Genève: OCPE/SRED.

Benninghoff, F., Jaunin, A. (2015). "Accueil des jeunes enfants et horaires de travail des parents". *Focus n°3*, janvier. Genève: OCPE/SRED.

Benninghoff, F., Martz, L. (2015). "Petite enfance à Genève: données statistiques et offre d'accueil collectif". *Focus n°4*, mars. Genève: OCPE/SRED.

Benninghoff, F., Jaunin, A., Martz, L. (2015). "Petite enfance à Genève: quelle offre territoriale ?" *Focus n°5*, mai. Genève: OCPE/SRED.

Bonoli, G., Vuille, S. (2013). *L'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud*. Research report. Lausanne: Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE).

Bonoli, G., Champion, C. (2015). *L'accès des familles migrantes défavorisées à l'accueil collectif préscolaire: Où et comment investir ?* Research report. Canton de Vaud: Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI).

CDAS (2011). *Recommandations de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales pour l'accueil extrafamilial de la prime enfance*. Berne: CDAS.

CONFERENCE ROMANDE DE L'ÉGALITÉ (2009). *Quand le travail coûte plus qu'il ne rapporte*. Étude sur l'impact de la fiscalité et des frais de crèche sur l'activité professionnelle des femmes en Suisse romande.

INFRAS, SEW (2013). *Quels sont les enjeux de l'accueil extra-familial des enfants en termes d'égalité entre femmes et hommes?* Version abrégée de l'étude PNR 60 "Accueil extra-familial des enfants et égalité". Zürich/St. Gallen.

Institut de la statistique du Québec (2009). *Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs*. Québec: Institut de la statistique du Québec.

Le Bouteillec, N., Kandil, L., Solaz, A. (2014). L'accueil en crèche en France: quels enfants y ont accès ? *Population et Sociétés*, n° 514.

Le Goff, J-M., Dieng, A.W. (2006). Prise en charge des enfants en bas âge en Suisse et participation des femmes au marché du travail. *Cahiers Québécois de démographie*. 35(2), pp. 141-161 (publié en 2008).

Le Roy-Zen Ruffinen, O., Pecorini, M. (2005). *Besoins de garde de la petite enfance: enquête auprès des familles ayant des jeunes enfants, Canton de Genève – 2002*. Genève: SRED.

Moret, J., Fibbi, R. (2010). *Enfants migrants de 0 à 6 ans: quelle participation pour les parents ?* Berne: Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

Pailhé, A., Solaz, A. (2006). "Vie professionnelle et naissance: la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes". *Population et Sociétés*, n°46.

Pecorini, M., Lurin, J., Jendoubi, V., Navarro, E. (2012). Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. *Note d'information du SRED*, n° 53. Genève: SRED.

Annexe. Facteurs influençant la probabilité pour un jeune enfant d'être confié⁽ⁱ⁾ à un tiers, selon l'activité de la mère (résultats de régressions logistiques multinomiales)

	Modèle 1 Ensemble des enfants	Modèle 2 Mère active professionnelle- ment	Modèle 3 Mère non active professionnelle- ment
Lieu de résidence			
<i>Ville de Genève</i>	Réf.	Réf.	Réf.
Communes-villes			
Petites communes		-2.480**	1.507*
Âge de l'enfant			
Moins de 2 ans	-7.227***	-4.571***	-8.433***
2 ans et plus	Réf.	Réf.	Réf.
Nombre d'enfants dans le ménage			
1 enfant	Réf.	Réf.	Réf.
2 enfants			
3 enfants ou plus	-2.035***		-2.199***
Situation familiale			
<i>En couple</i>	Réf.		Réf.
Parent seul	2.036*		3.349***
Situation de la mère			
Au foyer	-40.168***		Réf.
En recherche d'emploi, au chômage, en congé maternité/parental, en formation	-20.399***		2.040***
Travaille à 50% ou moins	-4.603***	-4.682***	
Travaille à plus de 50% et moins de 90%	Réf.	Réf.	
Travaille à plein temps (>90%)			
Situation du père			
Ne travaille pas		-2.829**	
Travaille à temps partiel			
Travaille à plein temps (>90%)		Réf.	
Revenu mensuel brut⁽ⁱⁱ⁾ du ménage			
Moins de 5'000 fr.	-2.794***	-5.917***	-2.227***
De 5'000 fr. à moins de 10'000 fr.	-1.434*	-2.581**	
De 10'000 fr. à moins de 15'000 fr.	Réf.	Réf.	Réf.
Plus de 15'000 fr.	1.542*		
Nationalité de la mère			
<i>Nationalité suisse</i>	Réf.	Réf.	Réf.
Double nationalité dont suisse			
Autres nationalités	-1.880***	-2.734**	-1.634*
Niveau de formation⁽ⁱⁱⁱ⁾ de la mère			
Aucun diplôme, école obligatoire	-1.685**		-1.675*
Diplôme de l'enseignement secondaire			
Diplôme de l'enseignement tertiaire	Réf.	Réf.	Réf.
Langue(s) couramment parlée(s) à la maison			
<i>Français uniquement</i>	Réf.	Réf.	Réf.
Français et une langue étrangère			
Une ou deux langues étrangères			
Pseudo-R2: Nagelkerke	.522	.290	.347
Prévision (% global correct)	85.5%	94.5%	72.2%

Le **Modèle 1** prend en compte l'ensemble des enfants d'âge préscolaire.

Le **Modèle 2** prend en compte uniquement les enfants d'âge préscolaire ayant une mère active professionnellement.

Le **Modèle 3** prend en compte uniquement les enfants d'âge préscolaire ayant une mère non active professionnellement.

Les coefficients (*odds ratios*) peuvent être interprétés comme la variation de la probabilité d'être confié à un tiers, lorsqu'on passe de la *catégorie de référence* (en italiques dans le tableau) à une des autres catégories. Les coefficients sont positifs quand il y a plus de chance d'être confié à un tiers et négatifs lorsqu'il y a moins de chance.

Modèle 1, exemple de lecture: la probabilité d'être confié à un tiers, pour un enfant vivant dans un ménage dont le niveau de revenu est de moins de 5'000 fr./mois, est 2.8 fois inférieure à celle d'un enfant vivant dans un ménage dont le revenu se situe entre 10'000 et 15'000 fr./mois.

Modèle 2, exemple de lecture: la probabilité d'être confié à un tiers, pour un enfant dont la mère travaille et est de nationalité étrangère, est 2.7 fois inférieure à celle d'un enfant dont la mère travaille et est de nationalité suisse.

Modèle 3, exemple de lecture: la probabilité d'être confié à un tiers, pour un enfant dont la mère ne travaille pas et est en recherche d'emploi ou en congé maternité/parental, est 2 fois supérieure à celle d'un enfant dont la mère ne travaille pas et est au foyer.

Significativité: *** p ≤ .001 ; ** p ≤ .01 ; * p ≤ .05.

⁽ⁱ⁾ Au moins une demi-journée par semaine. ⁽ⁱⁱ⁾ Avant déductions sociales. ⁽ⁱⁱⁱ⁾ Formation la plus élevée avec obtention d'un diplôme ou d'un certificat.

N.B. La situation de *parent seul* concerne essentiellement des mères; cette situation ne peut donc pas être prise en compte en même temps que la situation du père. Celle-ci n'a toutefois pas d'effet si on l'inclut dans le modèle 2 tout en excluant la situation du père.

Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" - SRED / mai 2014.